

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ANTRAS 32390

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 032-213200033-20230302-2023_05-DE

S'LO

Délibération :05-2023

OBJET : Création d'un blason et appellation officielle des habitants d'Antras

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 mars 2023 à 21h

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur SOUARD Olivier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 6

Date de convocation du Conseil Municipal :27/02/2023

Présents votants : Olivier SOUARD, Christian BIGNON, Annie DELLAS, Sébastien LE BER, Joel BAUTHIAN, Nathalie BOULOIS.

Secrétaire de séance : Nathalie BOULOIS

Monsieur le Maire a été contacté par l'association « Histoire de Transmettre », laquelle lui a proposé de créer gracieusement un blason pour la commune.

5 propositions de blason ont vu le jour et ont été soumises au vote des administrés lors de la cérémonie des vœux du nouvel an, fin janvier.

Monsieur le Maire fait donc procéder au dépouillement de l'urne, laquelle a rendu son verdict. Le blason en annexe a donc remporté les suffrages à une forte majorité.

Par la même occasion, lors de ces vœux, il a été proposé aux administrés de choisir leur appellation parmi 4 propositions dont deux historiquement avérées.

Monsieur le Maire fait donc procéder au dépouillement de l'urne, laquelle a rendu son verdict. Les habitants d'Antras s'appelleront donc officiellement les « ANTRASSAIS », appellation historiquement avérée.

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le

ID : 032-213200033-20230302-2023_05-DE

ANTRAS
S²LO



